

**Pour diffusion immédiate
CNW, code 01**

Le Budget 2011-2012 salué par le milieu touristique québécois

Québec, le 18 mars 2011. – La ministre du Tourisme et ministre responsable de la Montérégie, M^{me} Nicole Ménard, se réjouit des mesures contenues dans le Budget-2011-2012, qui contribueront à renforcer l'industrie touristique du Québec, un pilier important de notre économie, et ce dans l'ensemble de nos régions.

« Plusieurs mesures du Budget viennent soutenir le développement des entreprises touristiques et favoriser la mise en valeur et le rayonnement de nos attraits. Les ATR Associées du Québec, le Conseil québécois de l'industrie touristique, le Regroupement des Événements Majeurs Internationaux et le Comité performance de l'industrie touristique appuient d'ailleurs les mesures annoncées, à juste titre. Les sommes additionnelles prévues au Budget contribueront à accroître le niveau de compétitivité des entreprises, à développer l'entrepreneuriat, à susciter des projets d'investissement, à faire face à la concurrence et à poursuivre le défi du renouvellement du produit touristique québécois », a indiqué la ministre Ménard.

Fonds de soutien à la croissance des PME touristiques

Ainsi, le budget 2011-2012 prévoit la création d'un fonds d'investissement doté d'une capitalisation de 5 M\$ dont 1,7 M\$ proviendra d'une contribution du gouvernement du Québec, et 3,3 M\$ de Filaction. La mise en place d'un tel fonds permettra d'attirer des investissements en capital de risque, et ce, pour financer des projets touristiques structurants dans les régions du Québec.

« Ce fonds contribuera à améliorer l'offre touristique, notamment en attirant de nouvelles clientèles et en allongeant significativement la période d'activité des entreprises ciblées. Les projets liés entre autres au tourisme nature, au tourisme autochtone, aux pourvoies chasse et pêche, au tourisme culturel et à l'agrotourisme pourront être soutenus », a ajouté M^{me} Ménard.

Renouvellement et bonification des ententes de partenariat régional en tourisme

Les ententes de partenariat régional en tourisme seront renouvelées et elles bénéficieront d'une somme additionnelle de 3 M\$ sur trois ans. Les critères d'admissibilité seront assouplis pour permettre le financement de projets jugés particulièrement structurants sur le plan régional, tels que des festivals et événements.

« Le renouvellement et la bonification des ententes de partenariat régional démontrent que notre gouvernement favorise la croissance touristique du Québec. Ces ententes permettent d'associer différents partenaires à des projets visant le développement de l'offre touristique régionale, produisant ainsi un effet de levier majeur sur les investissements», a mentionné la ministre.

Des mesures qui bénéficieront à l'industrie touristique

Plusieurs autres mesures du Budget 2011-2012 seront favorables à l'industrie touristique du Québec et au rayonnement de la destination à l'internationale comme : la mise en œuvre et le financement du Plan Nord, la contribution additionnelle de 6,4 M\$ au Musée des beaux-arts de Montréal, qui bonifiera l'offre touristique métropolitaine, les mesures destinées à la relève entrepreneuriale et relatives aux régimes de retraite, les crédits d'impôts pour les travailleurs expérimentés et la création du Fonds Capital Culture Québec.

Mentionnons également la somme de 20 M\$ sur cinq ans pour l'interconnexion avec les réseaux municipaux et l'entretien de la Route verte. Née de la forte mobilisation de partenaires régionaux, la Route verte est un attrait touristique reconnu. Celle-ci s'étend sur près de 4 700 kilomètres et relie plusieurs régions du Québec. La société *National Geographic* la classe parmi les dix plus belles routes cyclables au monde.

« L'économie est la priorité de notre gouvernement et nous entendons positionner le tourisme comme un véritable moteur de développement économique dans une perspective d'accroissements des recettes touristiques. Ce sont donc aujourd'hui des gestes significatifs qui sont posés afin que notre industrie prenne toute la place qui lui revient pour se démarquer de la concurrence internationale », a conclu la ministre Nicole Ménard.

– 30 –

Source :

Gabriela Quiroz
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063